

# La **BERNERIE** en **RETZ**

bulletin municipal

*Bernerie*

page 9

DOSSIER THÉMATIQUE

avr. | mai | juin

2021



page 3 COMMUNE

page 16 ASSOCIATIONS

page 19 INFOS PRATIQUES



# ÉDITO



L'hiver s'en est allé, avec son cortège d'épisodes pluvieux qui ont gorgé les sols et parfois inondé les rues et les habitations. Certes, le coronavirus est toujours présent, nous obligeant à continuer à rester à distance et à nous masquer pour nous protéger et protéger les autres. Néanmoins, en ce début de printemps, nous avons de réels motifs d'espoir : d'abord, la disponibilité des vaccins COVID-19 va progressivement s'accroître, avec des possibilités de vaccination plus nombreuses; ensuite, les beaux jours vont, sinon ralentir la propagation du coronavirus, tout du moins redonner du baume au cœur aux personnes qui souffrent ou qui sont isolées. Comme les oiseaux qui célèbrent le retour du printemps par leurs chants guille-rets, nous avons tous besoin de la lumière et de la chaleur retrouvée de l'astre solaire.

Avec le printemps, la nature revit, la végétation renaît, nos parcs et nos jardins s'embellissent. Ce bulletin est consacré en grande partie à un dossier thématique sur l'environnement, et plus particulièrement à la végétation au cœur de la cité. Nous avons tous la responsabilité de l'embellissement de notre commune, en semant des graines pour voir fleurir nos murs et nos bas de portes, en limitant de

manière naturelle la prolifération des herbes dites indésirables, en plantant et en entretenant des arbres et des arbustes. Nous avons également toute la responsabilité de limiter nos déchets, en compostant les déchets organiques, de récupérer l'eau de pluie pour arroser. Tous ces petits gestes mis bout à bout contribuent à notre échelle à limiter le dérèglement climatique, qui se traduit régulièrement et de plus en plus par des pluies intenses hivernales et des canicules estivales.

Le désensablement de l'aire de mouillage et du plan d'eau est maintenant terminé. Le transfert des sédiments vers les plages de Port Royal et de la Sennetière a suscité de nombreuses et légitimes questions. Cette opération a été strictement réglementée par la Délégation de la Mer et du Littoral de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) : période et durée du transfert, analyses bactériologiques et physico-chimiques pour vérifier l'innocuité des sédiments déplacés, validation de la méthode retenue après 3 années d'étude avec l'aide du cabinet ARCADIS. Il est vrai que l'aspect sombre des plages et de l'eau avait de quoi décontenancer les promeneurs de Port Royal, même si cette teinte brune est liée aux vases de la baie de Bourgneuf et n'a rien à voir avec une éventuelle pollution. Les marées successives se sont déjà chargées de redonner aux plages de Port Royal et de la Sennetière leur aspect habituel.

Les conclusions de l'étude qui a permis de réfléchir à l'aménagement de la commune sont maintenant disponibles. L'atelier FAYE, qui coordonnait cette étude, a rendu

La **BERNERIE** en **RETZ** bulletin municipal  
avr. | mai | juin 2021

Mairie de La Bernerie en Retz :  
16 rue Georges Clemenceau  
44760 La Bernerie-en-Retz  
Tél. : 02 40 82 70 56  
Site : [www.mairie-labernerie.fr](http://www.mairie-labernerie.fr)  
Facebook : Mairie de La Bernerie-en-Retz  
Courriel : [contact@mairie-labernerie.fr](mailto:contact@mairie-labernerie.fr)  
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (fermé le mercredi après-midi), le 1er samedi du mois de 9 h 30 à 12 h.  
Tirage : 2800 exemplaires. Toute reproduction, même partielle est interdite.  
Directeur de la publication : Jacques Prieur.  
Conception, mise en page et impression : [www.imprimerie-nouvelle.fr](http://www.imprimerie-nouvelle.fr) ✪ Pomic



ses préconisations : une maison médicale, permettant notamment de regrouper les médecins et une quinzaine de logements collectifs sur l'aire actuelle de stationnement des camping-cars; de l'habitat collectif et quelques maisons groupées pour des primo-accédants sur l'actuel terrain de football; le nouvel EHPAD et une résidence autonomie pour les personnes âgées qui souhaitent des services regroupés et des logements sur une zone « Jaginière Sud » qui s'étend du nord du cimetière au sud de la voie ferrée; des logements et une résidence Soleil pour de jeunes

travailleurs sur la zone « Jaginière Nord » au nord de la voie ferrée. Ces préconisations seront à affiner et à confirmer, avec une mise en œuvre progressive qui devrait démarrer fin 2022 et s'étaler sur une dizaine d'années.

Avec les beaux jours, nous allons retrouver le plaisir de rouler à vélo et de marcher à pied. La municipalité est résolument engagée dans le développement des mobilités actives qui respectent l'environnement, entretiennent la santé et allègent la facture mensuelle en carburant. Nous espérons nous retrouver nombreux lors de la fête

du vélo du samedi 5 juin, pour randonner en empruntant la nouvelle piste cyclable de l'avenue Gilbert Burlot. Nous reparlerons en temps utile des différentes animations communales et intercommunales qui seront organisées à l'occasion de cette fête du vélo.

Je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous un printemps plein de promesses, d'une vie moins contrainte et de plaisirs simples retrouvés, en famille ou avec des amis, à une terrasse ensoleillée.

Le Maire  
**JACQUES PRIEUR**

## A noter dans **VOS AGENDAS**

Les festivités organisées par la commune commenceront le samedi 5 juin avec la « Fête du Vélo ».

En effet, la journée « Faites du Sport » organisée habituellement en mai est reportée le 11 septembre.

**Samedi 5 juin, tous à vos vélos.** Différentes animations, randonnées sur la commune, ateliers découvertes et ludiques... vous seront proposés lors de cette journée.

**Voici quelques dates à retenir pour les mois de juillet et d'août :**

La commission recherche des groupes et compagnies pour que la saison soit festive pour les petits comme pour les grands :

- les **mardis au Square Thibaud** seront organisés des spectacles familiaux à 21 h,

- les **mercredis des concerts** vous seront proposés : rock, jazz, festif, fest-noz sous la Halle ou à l'esplanade Bellevue,

- les **jeudis** à partir de 18 h, un **marché artisanal** sous la Halle,  
- les **vendredis** à partir de 20 h, un **marché nocturne** dans le centre-ville

**Des artistes du Pays de Retz exposeront à la Maison Magrès** et les associations de la commune organiseront des animations : vide greniers, journées festives, activités sur la plage...

*Bien sûr, toutes ces animations seront organisées selon le contexte sanitaire lié au COVID-19 et fonction des règles sanitaires en vigueur.*

**Restez prudents et prenez soin de vous.**



Sassy Swinger le 11août



Leonie le 21 juillet

# CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

*Après avoir pris leur fonction en découvrant la mairie et les différents services municipaux, les jeunes élus vous ont présenté leurs vœux et ont participé au tirage au sort du jeu des vitrines.*

Ils ont voulu commencer leur mandat en faisant remonter leurs remarques et souhaits pour améliorer le restaurant scolaire.

Ils vont maintenant débattre des 3 thèmes qu'ils souhaitent mettre en avant, en portant la parole des plus jeunes, pour que notre commune soit plus agréable et plus conviviale :

- développer les mobilités douces,
- réaménager la cour de l'école,
- trier les déchets pour une commune plus propre et plus belle.



## Pour la première fois, une volontaire en service civique rejoint l'équipe municipale

Depuis le 11 février, Maëliiss Szegvari a commencé sa mission de service civique en rejoignant l'équipe municipale. Villeretziennne, ayant achevé sa scolarité au lycée du Pays de Retz par l'obtention d'un baccalauréat littéraire l'année dernière, elle connaît bien notre commune.

Avant de reprendre des études d'histoire pour s'orienter vers le journalisme, elle a souhaité mettre la fin de cette année scolaire à profit pour s'investir dans une mission d'intérêt général qui s'articule autour de 3 axes :

- animer les temps de pause méridienne pour en faire un moment éducatif, serein et convivial : en mettant en place des animations autour de l'alimentation et de

l'éveil au goût ; en sensibilisant les enfants à la lutte contre le gaspillage et en les incitant au tri des déchets ; en instaurant des temps de médiation afin de prévenir les conflits et de garantir une bonne ambiance.

- impliquer le public jeune de la commune (en privilégiant le lien avec l'école) sur des thématiques communales ou plus générales, notamment la préservation de l'environnement (par exemple : nettoyage des déchets et journée mondiale de nettoyage de la planète WCUD, semaine du développement durable, semaine européenne de la mobilité...).

- animer et enrichir la vie du Conseil Municipal des Enfants.

En équipe avec les 2 élus et l'agent communal qui animent déjà le CME, elle devra être à l'écoute des jeunes élus, animer un petit groupe de travail afin de lui permettre de mener à bien ses projets et aider les jeunes conseillers à présenter leur travail à ceux qui les ont élus.

Elle restera avec nous jusqu'à la mi-août avant de passer le relais à un autre volontaire.



Maëliiss Szegvari  
et Sylvie Imbert

# L'AIRE DE MOUILLAGE

## et le Plan d'eau

*Projet très important pour la Commune préparé depuis 2017, la première phase du chantier de désensablement de l'aire de mouillage et du Plan d'eau Maurice Girois a démarré mi-janvier pour se terminer mi-février.*

Présent depuis 1989, le plan d'eau s'ensablait progressivement lors des opérations de vidange et de remplissage et par dépôts inévitables de sédiments au détriment des activités nautiques.

De même, l'aire de mouillage pâtissait de l'ensablement de la baie et la faible hauteur d'eau limitait l'utilisation des bateaux.

Conseillée par un bureau d'étude la municipalité a décidé de retirer ces sédiments du plan d'eau, de désensabler l'aire de mouillage et de profiter de ces apports pour remblayer et renforcer les casiers (espace entre 2 épis), attaqués par les mouvements de mer, les tempêtes et le courant de la Baie.

Du sable a été prélevé le long de la jetée du côté mer, afin de recouvrir dans les casiers remblayés les sédiments.

C'est au total un volume de près de 15 000 m<sup>3</sup> de sable et sédiments qui ont été déplacés.

Sur le plan sanitaire, rien n'a été laissé au hasard! Avant, pendant et après le chantier, des analyses physico-chimiques ont été réalisées ainsi, que des analyses régulières d'échantillons d'huîtres, afin de s'assurer de l'absence de risque sanitaire pour cette activité importante pour la commune, les ostréiculteurs de la Sennetière et les amateurs de pêche à pied. Tout est satisfaisant!

Cette opération de désensablement a été accompagnée du remplacement des anciennes vannes d'origine du plan d'eau, difficiles à manœuvrer, par un nouveau dispositif de doubles portes afin de limiter les entrées de sable.



Désensablement du Plan d'eau

Ainsi nous pourrons de nouveau profiter d'un espace ludique exceptionnel labellisé Pavillon Bleu que beaucoup de communes nous envient.



Nouvelle Vanne

Remblaiement et renforcement des casiers



La Bernerie va passer

# À 30 KM/HEURE



*Comme dans d'autres communes, à La Bernerie-en-Retz la vitesse des véhicules sera bientôt limitée à 30 km/h dans l'ensemble de l'agglomération.*

## Pourquoi cette limitation ?

La zone 30 induit une conduite apaisée qui prend en compte les déplacements doux (piétons et vélos) en permettant une meilleure sécurité et une distance d'arrêt plus courte en cas d'urgence : à 30 km/h la distance parcourue entre le temps de réaction et de freinage est de 13 mètres contre 26 mètres à 50 km/h.

## Qui prend la décision ?

Dans la commune, c'est le maire qui décide par arrêté municipal de l'instauration d'une zone 30, après concertation avec les collectivités concernées si nécessaire, (le département pour les deux routes départementales traversant la commune).

## Comment sait-on que l'on est en zone 30 ?

La zone 30 est obligatoirement annoncée par un panneau vertical « début de zone », parfois renforcée par un marquage au sol. Le parcours réalisé en voiture est en zone 30 jusqu'au panneau « fin de zone ». Des panneaux peuvent être nécessaires pour rappeler aux étourdis ou aux distraits qu'ils sont dans une zone 30.

LA BERNERIE-  
EN-RETZ

ZONE

30

~~LA BERNERIE-  
EN-RETZ~~

FIN DE ZONE

30

## Quelles sont les modifications des règles de priorité ?

Le code de la route précise dans son article R 110-2 les règles applicables dans les zones 30 (arrêté du 25 septembre 2015) : le piéton peut traverser la chaussée partout (y compris en dehors des passages pour piétons), mais sans être prioritaire. Il convient donc de toujours regarder où l'on va. De ce fait les passages piétons protégés sont limités. Par ailleurs la priorité à droite est recommandée. Les chaussées sont à double sens pour les cyclistes. Des aménagements sur la chaussée peuvent être envisagés pour favoriser la limitation de vitesse (écluses ou plateaux surélevés).

## Quel est le périmètre retenu ?

Sur proposition de la commission voirie, la zone 30 s'applique dans tout l'espace communal défini par les panneaux d'entrée et de sortie de l'agglomération.

## Quand la zone 30 sera-t-elle mise en place ?

La mise en place nécessite une réflexion préalable concernant la suppression ou pas des stops, éventuellement des passages piétons matérialisés, la suppression des panneaux de signalisation devenus obsolètes et la mise en place des nouveaux définissant l'entrée et la sortie de la zone 30. La mise en place pourrait se faire pour la prochaine saison estivale, accompagnée d'une large information auprès des usagers pour que chacun s'approprie ces nouvelles règles du code de la route et... les applique.

# Zone de rencontre et zone piétonne

Le bilan de la mise en place de la zone de rencontre et de la zone piétonne pendant l'été est largement positif :

- 73 % des répondants au questionnaire souhaitent que la zone de rencontre perdure.
- 81 % souhaitent que la zone piétonne soit remise en place chaque été.

Vous pouvez retrouver la totalité des résultats du questionnaire sur la zone de rencontre et la zone piétonne sur le site internet de la commune :

[www.mairie-labernerie.fr](http://www.mairie-labernerie.fr) dans la rubrique La Municipalité/Donnez votre avis.

La zone de rencontre sera donc reconduite, avec quelques aménagements pour améliorer la visibilité des jardinières qui marquent l'entrée dans la zone.

Cet été, la zone piétonne sera remise en place du jeudi 1er juillet au samedi 28 août, les jeudis, vendredis et samedis à partir de 17 h.

Comme l'an dernier, un agent filtrera les entrées et autorisera les passages motorisés des riverains, des clients d'hôtel... jusqu'à 19 h le vendredi (en raison du marché nocturne) et jusqu'à minuit les autres soirs.



# DÉVELOPPEMENT URBAIN EN RÉFLEXION

*La commune de La Bernerie-en-Retz connaît un important développement, soutenu par une forte attractivité. Afin de maîtriser ces dynamiques et dans le but de répondre aux enjeux socio-économiques, démographiques et environnementaux du territoire, la commune doit réfléchir à son développement urbain à court, moyen et long termes.*

## **Plusieurs sites sont particulièrement ciblés pour accueillir les projets des années à venir :**

- le terrain de football, dont l'équipement sportif sera prochainement transféré sur le secteur des Grands Prés,
- le parking Wilson, dont l'aire d'accueil des camping-cars sera transférée en entrée d'agglomération le long de la RD 66,
- la zone à urbaniser située entre le centre-bourg et la Jaginière qui constitue le principal secteur de développement urbain pour les 15 prochaines années,
- le site de l'EHPAD, rue Louis Gautier, qui à terme serait libéré de la résidence transférée dans la zone à urbaniser de la Jaginière.

## **Afin de préparer ces projets structurants, la commune a mené une étude de réflexion urbaine avec pour objectifs :**

- de préciser les caractéristiques et les besoins du territoire (démographie, équipements, services),
- de définir les grandes lignes des programmes (populations accueillies, nombre et type de logements),
- de déterminer les grands principes d'aménagement souhaités (volumes bâtis, espaces verts, liaisons douces...).

## **A ce stade de la réflexion, rien n'est encore définitif.**

Votre avis nous intéresse : des panneaux présentant les principaux éléments du diagnostic et les propositions d'orientation pour les futurs projets sont disponibles

en version numérique sur le site internet de la commune : [www.mairie-labernerie.fr](http://www.mairie-labernerie.fr) dans la rubrique Travaux. Vous pouvez faire part de vos observations sur ces différents éléments de réflexion dès maintenant en écrivant par courriel à l'adresse suivante : [communication@mairie-labernerie.fr](mailto:communication@mairie-labernerie.fr)

Un bilan et une restitution de la concertation seront faits à l'issue du mois de mai.

Les panneaux seront également présentés physiquement par la municipalité lors des marchés des vendredis 2 et 16 avril 2021. Si vous êtes disponibles, vous êtes invités à venir consulter les panneaux et échanger avec les membres du conseil municipal.

Merci pour votre participation.



## Elections 2021

Les élections Départementales et Régionales auront lieu les dimanches 13 et 20 juin 2021.

Nous invitons les personnes qui souhaitent participer aux permanences et au dépouillement à s'inscrire avant le 23 avril, à l'accueil de la mairie ou par mail à : [fabienne.rouleau@mairie-labernerie.fr](mailto:fabienne.rouleau@mairie-labernerie.fr)

# Campagne de vaccination COVID-19



Vaccination à la Résidence du Soleil

## Comment faire ? Auprès de qui ?

### - sur le site doctolib :

• <https://www.doctolib.fr/vaccination-covid-19/loire-atlantique>

ou sur

• <https://www.doctolib.fr/centre-de-sante/pornic/centre-de-vaccination-ville-de-pornic>

### - sur le site <https://sante.fr/>

- par téléphone au **08 06 00 03 44** de **9h à 18h** pour les personnes peu familières avec l'utilisation d'internet. Ce numéro n'est pas à vocation médicale.

Si les personnes ont des questions sur la vaccination, elles doivent impérativement s'adresser à leur médecin traitant qui sera mieux à même de les informer. Pour les questions d'ordre général liées à la COVID-19 ou à l'état d'urgence sanitaire, nous vous invitons à contacter le numéro vert national dédié (0 800 130 000).

*Dans le cadre de la campagne nationale de vaccination contre la COVID-19, le CCAS a pris la décision de contacter les personnes de 75 ans et plus résidant sur la commune. Ainsi, au cours des dernières semaines, plus de 650 personnes ont été contactées soit par téléphone, soit par courrier.*

Si certaines personnes n'ont pas été contactée, nous vous remercions de vous manifester par courrier ou par mail auprès de Madame Catherine LEROY, vice-présidente du CCAS ([catherine.leroy@mairie-labernerie.fr](mailto:catherine.leroy@mairie-labernerie.fr)).

**Précision :** le CCAS ou la commune ne peut obtenir de rendez-vous directement auprès du centre de vaccination de Pornic.

## « L'application des gestes barrières est importante. Prenez-soin de vous. »

**COVID-19** Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



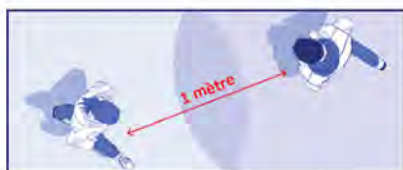
Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



Restez toujours à plus d'un mètre les uns des autres



Port du masque obligatoire

# PRÉSERVONS

## notre santé et notre environnement !

Depuis le 1er janvier 2019, les produits phytosanitaires de synthèse sont interdits pour les utilisateurs non professionnels. C'est pourquoi les agents des services techniques de la commune n'utilisent plus d'herbicides pour entretenir la voirie.

Nous sommes tous responsables. **L'utilisation des produits phytosanitaires entraîne une pollution de l'air, de l'eau et de la terre...**

Le temps de dégradation des herbicides peut s'étendre jusqu'à plusieurs centaines d'années. Le sol devient toxique et les herbicides sont alors à l'origine de la mort d'une partie de la biodiversité.

Ces produits infiltrent les cours d'eau, les nappes phréatiques ainsi que les captages d'eau potable, rendant l'eau du robinet bien plus difficile à traiter. Par des temps chauds, l'évaporation des herbicides contamine l'air. On estime que selon la chaleur, 25 à 70 % de ces produits partent dans l'atmosphère.

Les désherbants chimiques ont des conséquences tout aussi néfastes, voire irréversibles, sur la santé. En voici quelques exemples : augmen-



tation des risques d'être touché par des maladies de Parkinson et d'Alzheimer, risque de malformations à la naissance, problèmes d'infertilité, dérèglement du système hormonal, problèmes neurologiques, système immunitaire affaibli.

### Vers un désherbage raisonné.

La destruction massive des « mauvaises herbes » est souvent jugée indispensable pour bien entretenir la ville. Or, elles sont une flore spontanée primordiale pour l'équilibre de la biodiversité.

Depuis l'adoption du plan de désherbage communal, nous avons la volonté de préserver la santé de chacun, ainsi que notre environnement.

« La mission des agents n'est plus d'éradiquer la flore spontanée, mais de la maîtriser. »

### Adoptons des gestes simples.

Modifions nos comportements par des techniques de désherbage plus écologiques.



**Manuelles :** Utilisez la binette, le balayage et arrachez vos herbes à la main pour entretenir le devant de votre maison et votre jardin.

**Mécaniques :** Taillez ou débroussailliez les herbes au lieu de les éliminer.

**Horticoles :** Utilisez des couvre-sols et des paillages pour vos massifs et votre potager.



« 1 seul gramme d'herbicide peut polluer un ruisseau de 10 kilomètres. »

# Jardinet « participatif »

Les agents du service technique vont planter courant mai, dans les jardinières de la Place de la Hervetière, des plantes aromatiques afin de créer un « jardinet » participatif dans lequel chacun pourra se servir.

Dans ces jardinières, nous trouverons, entre autres, des plantes telles que : anis, céleri, poivron, cerfeuil, cibou-

lette, coriandre, estragon, fenouil, géranium odorant, menthe, mélisse, persil, piment et bien d'autres plantes.

Nous comptons sur vous pour vous servir dans ces « jardins » avec parcimonie afin que le plus de personnes possible puissent en profiter.

Jardinet participatif à la Hervetière



## A savoir

**Vous pouvez également semer des fleurs devant votre maison. Celles-ci prendront la place des herbes et vous n'aurez plus à vous en préoccuper !**

Dans ce but, vous pouvez remplir le bulletin ci-dessous, le remettre en Mairie pour avoir un sachet de graines de fleurs offert par la municipalité, que nous invitons à mettre devant chez vous.

Description : le mélange du sachet est composé à 70 % de fleurs sauvages autochtones, pour apporter une biodiversité dans le respect des plantes environnantes et 30 % de fleurs horticoles qui permet dès la 1<sup>re</sup> année d'avoir un fleurissement décoratif. Le mélange est conçu pour les sols caillouteux et secs.



NOM : .....

PRENOM : .....

Adresse : .....

44760 LA BERNERIE-EN-RETZ

# LE COMPOSTAGE,

## plus qu'un éco-geste : un retour aux sources

La Communauté d'agglomération incite les foyers de son territoire à composter les déchets fermentescibles.

### CE QUE VOUS POUVEZ METTRE DANS VOTRE COMPOSTEUR

#### DÉCHETS DE JARDIN



Tontes  
de  
pelouse



Tailles  
de haies



Feuilles  
mortes



Mauvaises  
herbes  
(non montées en  
graines et fanes  
de légumes)

#### DÉCHETS DE CUISINE



Épluchures  
de légumes  
et fruits



Marc de café  
et filtre,  
sachet de thé



Restes de  
repas sauf  
viande et os  
(légumes, pâtes,  
riz, pain...)



Coquilles  
d'œufs

#### DÉCHETS MÉNAGERS NON ALIMENTAIRES



Fleurs  
fanées



Sciure et  
copeaux  
de bois



Cendres  
de bois  
refroidies



Essuie-tout,  
serviettes,  
mouchoirs  
en papier

### Qu'est-ce que le compostage ?

Le compostage est la décomposition naturelle des matières organiques. Le composteur est tout simplement un contenant spécial permettant d'accélérer le processus naturel de décomposition.

### Pourquoi faire du compostage à domicile ?

C'est bon pour l'environnement  
Cela peut réduire le volume de vos déchets de 25 %

Cela vous donne un produit organique riche pour nourrir votre pelouse et vos plantes

Cela remplace les engrais

Cela réduit le besoin en eau des plantes

### Comment entretenir le composteur ?

La décomposition exige de l'air. Tournez ou piquez le contenu du composteur chaque semaine pour que l'air pénètre. Le contenu du composteur doit être comme une éponge humide. S'il est trop sec, arrosez-le et ajoutez-y des restes de fruits et de légumes. S'il est trop mouillé, tournez-le plus souvent et ajoutez des matières organiques sèches comme des feuilles. Ne laissez pas la pluie tomber dans le composteur.

**Bulletin pour  
1 sachet de graines de fleurs  
offert par la municipalité au verso**

## Pornic Agglo vous rembourse 40 €\* pour l'achat d'un composteur

Pour recevoir cette subvention, vous devez :

- habiter l'une des 15 communes du territoire de l'agglomération
- utiliser le composteur à l'adresse que vous indiquerez sur le formulaire ci-dessous (une seule demande par foyer et par adresse)

*\*L'aide a été doublée depuis le 1er janvier 2021 suite au Conseil communautaire du 10 décembre 2020 (20 € remboursé les années précédentes)*

Le formulaire se trouve ici : [http://www.pornicagglo.fr/wp-content/uploads/2020/12/2021\\_formulaire\\_subvention\\_composteur.pdf](http://www.pornicagglo.fr/wp-content/uploads/2020/12/2021_formulaire_subvention_composteur.pdf)

Le paillage est aussi une solution pour réduire nos déchets verts. Le



paillage consiste à déposer une couche de 5 à 10 cm de déchets verts sur le sol autour de vos plantes, arbres, arbustes,... Il évite l'évaporation de l'eau conserve l'humidité du sol et limite les besoins en arrosage. Il protège le sol des mauvaises herbes, des températures extrêmes, de l'insolation, des fortes précipitations.

## → contact

Pour plus d'informations contactez le service Environnement de Pornic Agglo pays de Retz :

02 51 74 28 10  
ou [environnement@pornicagglo.fr](mailto:environnement@pornicagglo.fr)

# Bien manger

*Aller vers une alimentation plus durable est une préoccupation pour un grand nombre de personnes, 31 % des français sont attentifs à la manière dont sont produits les aliments, 84 % préfèrent acheter des produits locaux et de saison que bio venant d'un autre pays.*

Attentif au bien manger, notre territoire s'engage dans la transition alimentaire en valorisant les circuits courts et la production biologique. Le PETR (Pôle d'équilibre territorial et rural) du Pays de Retz regroupe les 38 communes du territoire. Depuis 2018, il travaille à l'élaboration d'un projet alimentaire territorial (PAT). L'objectif est de mettre en œuvre un plan d'actions pour aller vers une alimentation de qualité et de proximité pour répondre aux en-

jeux sociaux, environnementaux, économiques et de santé.

Le Pays de Retz est déjà un territoire dynamique en termes d'alimentation : 11 Amap alimentées par 23 producteurs locaux, 65 % d'espaces réservés à l'agriculture, 10 % de production bio, en constante augmentation. Les leviers pour aller plus loin sont divers : restauration scolaire, marchés, installation d'agriculteurs, commandes groupées... Le but est de renforcer le lien entre les acteurs alimentaires et les collectivités.

### Le PAT va permettre de répondre aux multiples enjeux de la transition alimentaire :

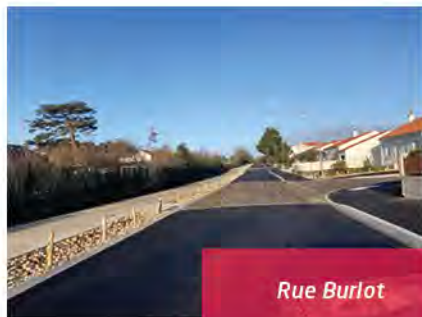
- faciliter les débouchés locaux,
- maintenir des formes d'élevage et de production durable,

- intégrer les enjeux de santé dans l'agriculture,
- pérenniser le foncier et les activités agricoles,
- valoriser l'attractivité touristique en mettant en valeur les produits locaux,
- limiter le gaspillage alimentaire,
- rendre l'alimentation de qualité et de proximité accessible à tous,
- sensibiliser à l'alimentation durable et saine,
- porter une réflexion sur la restauration scolaire.



# ENGAGER NOTRE COMMUNE

## dans la transition énergétique



Rue Burlot

*Les changements climatiques, l'appauvrissement des ressources énergétiques et la pollution nous poussent à repenser nos pratiques et nos habitudes au quotidien. La transition énergétique doit se penser à tous les niveaux : mondial, national, mais aussi local. Individuellement nombreux sont ceux qui intègrent ces problématiques dans la vie courante. La commune engage des actions pour accompagner ces réflexions pour aller vers un territoire sobre en énergie.*

Pornic Agglo Pays de Retz a élaboré en 2019 un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), pour aider les communes de l'agglomération à mettre en place des actions visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, les consommations énergétiques, à promouvoir les énergies renouvelables et à structurer ces actions. Une évaluation est prévue régulièrement pour que les communes rendent compte de leurs avancées.

Le programme recense une soixantaine d'actions à mettre en place au niveau communal et intercommunal. Notre commune a déjà mis en place ou engagé un travail sur plusieurs de ces actions :

- mettre en œuvre le schéma des modes doux (vélos et piétons),
- mettre en place des espaces de stationnement automobile en dehors du centre-ville,
- déployer des zones de contrainte de la voiture,

- développer les stationnements vélos adaptés,
- réaliser un éclairage public sobre en énergie,
- supprimer les douches de plage,
- approvisionner le restaurant collectif en produits locaux et de saison.

Nous poursuivons également une réflexion sur d'autres actions du PCAET : Accompagner les familles, entreprises et collectivités à réduire leur consommation, accompagner les citoyens dans leurs projets d'énergie renouvelable, développer les panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics, mettre en avant et soutenir les initiatives locales, mettre en place des campagnes de sensibilisation aux éco-gestes en période touristique, etc.



## Récupérateur d'eaux de pluies

Pour faire face au réchauffement climatique et aux sécheresses de plus en plus fréquentes qui interdisent l'arrosage en période estivale, la commune s'est dotée d'une cuve récupératrice d'eau de pluie de 20 m<sup>3</sup>.

La pluie qui tombe pendant l'hiver sur la toiture du bâtiment des services techniques est collectée, emmagasinée et réuti-

lisée pour l'arrosage estival des fleurs qui ne peuvent se passer d'eau très longtemps.

C'est une solution intéressante qui peut être mise en œuvre simplement par tout un chacun sur la commune. Elle est particulièrement pertinente pour les nouveaux propriétaires, en intégrant l'enfouissement d'une cuve au moment de l'aménagement du terrain.



Cuve aux services techniques

# LES FRELONS ASIATIQUES

*La commune finance la destruction des nids de frelons asiatiques.*

Des nids de frelons asiatiques colonisent certains arbres de la commune. Ce phénomène porte atteinte à la biodiversité, notamment vis-à-vis des abeilles.

Afin de limiter la prolifération des frelons asiatiques, la commune a signé une convention avec l'association « L'abeille de Kerverner », au printemps 2018.

La mairie confie à l'association la destruction des nids de frelons asiatiques situés à moins de 18 mètres de hauteur et prend en

charge le coût de la destruction jusqu'à 60 € par nid.

Si vous avez un nid de frelon asiatique nous vous invitons à contacter la Mairie, pour qu'elle puisse faire intervenir au plus vite l'association.

## Campagne de piégeage du frelon asiatique



Association  
L'abeille de Kerverner  
parrainage@ceruchco@laposte.net  
www.parrainageperleuchco.wahonnie.fr

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
HIVERNAGE DES REINES FONDATRICES	EMERGENCE FONDATRICES	NID PRIMAIRE	PRFMIERES OUVRIERES		DEBUT PREDATION		NID SECONDAIRE	REPRODUCTION			NID VIGILE MAIS INACTIF (MORT DES OUVRIERES ET MALES)
PIEAGE DES FONDATRICES						PIEAGE DES FRELONS RECHERCHE ET DESTRUCTION DES NIDS					

**Phase 1** - Les fondatrices (reines) sortent de leur cachette après l'hiver pour créer un nouveau nid.  
- Installation des pièges sélectifs.

**Phase 2** - Développement de la colonie.  
- Retirer les pièges sélectifs.

**Phase 3** - Les ouvrières sortent pour rapporter des proies qui serviront à nourrir les larves.  
- Recherche et destruction des nids.  
- Piégeage à partir de septembre jusqu'à fin novembre des jeunes fondatrices qui sortent pour l'accouplement.

**Phase 4** - Les futures fondatrices quittent leur nid et se cachent pendant l'hiver.  
- Les nids sont abandonnés et ne sont pas réutilisés.  
- Retirer les pièges sélectifs.



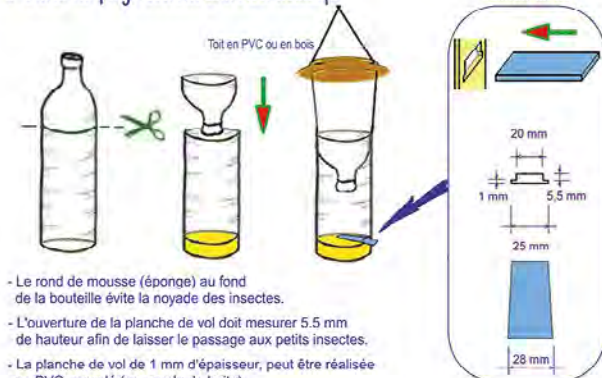
Frelon asiatique (taille réelle 3 cm)

Frelon commun (suaux à 4 cm)



Guêpe

### Modèle de piège sélectif à frelon asiatique



- Le rond de mousse (éponge) au fond de la bouteille évite la noyade des insectes.
- L'ouverture de la planche de vol doit mesurer 5.5 mm de hauteur afin de laisser le passage aux petits insectes.
- La planche de vol de 1 mm d'épaisseur, peut être réalisée en PVC recyclé (couvercle de boîte).
- Laisser les cadavres de frelons car ils attirent d'autres frelons.
- Ne pas laver les pièges pour préserver les phéromones.
- Remplir toutes les 2 semaines le piège au ras de la mousse.
- Exposer le piège au soleil en hauteur (1,50 à 2 m).

#### Appât sucré

- 200 ml de bière brune
- 25 ml sirop de fruits rouges
- 25 ml vin blanc

Si vous localisez un nid de frelons asiatiques, soyez prudent, contactez la FDGDON au 02 40 36 87 79



Frelon asiatique (taille réelle 3 cm)

# L'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS



*Nombreux sont ceux qui ont entendu parler de l'Union Nationale des Combattants, mais peu de personnes connaissent réellement cette association.*

## Un peu d'histoire

Cette association a été créée à l'appel du Révérend Père Brottier et de Georges Clemenceau au plus fort des combats en 1917. Ces hommes ont dit « **non à la misère et à l'oubli des anciens combattants et victimes de guerre** ». Ils ont œuvré à faire reconnaître le « droit à réparation ».

Les statuts de l'association ont été déposés le 25 novembre 1918. L'UNC est une fédération régie par la loi de 1901.

En 1940, l'UNC est mise en sommeil, mais, fin 1944, elle renaît. Elle se remet au travail et recrute ceux de 39/45 puis ceux d'Indochine et de Corée avant ceux d'Afrique du Nord (UNCAFN).

« Sa devise est « **Unis comme au front** ». »

Aujourd'hui, l'éventail des adhérents est large : combattants de toutes les générations, mais aussi tous ceux qui œuvrent au maintien de la paix, les OPEX (Opérations Extérieures), les victimes du terrorisme, les Soldats de France venant de la société civile, les Membres associés, les veuves de nos adhérents, les conjoints et tous ceux qui portent les valeurs que nous ont transmis le Révérend Père Brottier et Georges Clemenceau.

Pendant les années qui ont suivi la Première Guerre mondiale, l'UNC s'est développée dans tous les départements puis dans les villes. En Loire-Atlantique les statuts datent du 14 mai 1919 et à La Bernerie-en-Retz du 17 juillet 1924.

Nos drapeaux représentent nos valeurs et l'histoire de notre association.

## Buts et objectifs

- Rassembler tous ceux qui partagent nos valeurs et maintenir des liens de solidarité entre eux.
- Agir pour la défense du monde combattant et défendre les intérêts des adhérents.
- Perpétuer le souvenir des combattants morts pour la France.
- Contribuer au travail de mémoire et à la formation des jeunes générations.

## Activités

- Cérémonie du 8 mai, pour pérenniser tous les sacrifices de la 2e guerre mondiale et en particulier les victimes de la déportation.

- Cérémonie du 11 novembre : Journée Nationale du Souvenir pour honorer tous ceux qui sont morts pour la France.

Et de façon à resserrer les liens entre les adhérents, nous partageons la galette des rois après notre assemblée générale en janvier. Nous organisons un repas une année sur deux, un tournoi de belote généralement au mois de septembre et diverses activités propres à chaque année. Nous sommes présents au forum des associations début septembre.

Cette année, nos effectifs ont augmenté de 11 % et représentent 65 adhérents.

*Si les mesures sanitaires le permettent, vous pourrez vous joindre à nous lors des cérémonies du 8 mai et partager un moment solennel et un devoir de mémoire.*

## contact

M. Bernard LETORT  
06 78 61 08 54



Claude LOISEAU, trésorier - Maurice RABRAIS, secrétaire - Bernard LETORT, président

# Rêve de Jardin

Samedi 8 mai, l'Amicale Laïque de La Bernerie organise au Square Thibaud : Rêve de Jardin.

L'association souhaite mettre en place une édition différente cette année 2021. Sans restauration et avec des exposants distanciés, il serait toutefois agréable de pouvoir déambuler dans les allées du Square Thibaud pour découvrir les plantes et les créations des producteurs et artistes locaux.

Il est bien évident que le public et les exposants devront respecter le protocole sanitaire en vigueur : masque obligatoire et gel hydroalcoolique à disposition.



Si aucune nouvelle mesure gouvernementale n'est prise, nous vous donnons donc rendez-vous le samedi 8 mai de 9 h à 17 h 30 au square Thibaud.

# Les Amis de l'Orgue

Avant la reprise de la saison estivale des « Jeudis des Amis De l'Orgue », l'association vous propose des concerts virtuels depuis votre canapé! Sur simple demande à : [orgami44760@gmail.com](mailto:orgami44760@gmail.com) Vous recevrez le lien vous permettant de bénéficier gratuitement d'une soirée de musique à domicile. C'est également le moment de vous inscrire ou de renouveler votre adhésion. Selon votre choix, vous aurez libre accès aux concerts 2021! »



Orgue de l'église Bon Secours

# EVEIL TANGO & Autres Danses

L'association continue les ateliers de tango Sport Santé et met en place des ateliers d'autres danses de salon.

Seul ou en couple, les exercices se déclinent en un travail individuel de posture, des enchaînements, des pas de danse, du renforcement musculaire...dans la joie et la bonne humeur. On peut voir des sourires sur les visages.

Les animateurs donnent les consignes, sans musique, puis avec la musique. Ils vérifient

que chacun exécute bien les mouvements.

Pendant la fermeture des salles, 3 ateliers sont proposés en visioconférence : le lundi à 10h30 pour les danses swing en solo, le mardi à 10h30 pour les débutants en tango argentin et le mercredi à 10h30 pour les danseurs initiés en tango argentin.

Pour se connecter, c'est facile : les animateurs vous aident par une assistance téléphonique personnalisée gratuite, à installer et à utiliser le logiciel Zoom sur



vos tablettes ou vos ordinateurs. Tout est gratuit jusqu'à la fin du mois de juin. Adhésion à l'association 18 €.

→ contact

Pour tout renseignement, s'adresser à Karen au 06 20 88 50 59

# LA SOCIÉTÉ DES RÉGATES

## de La Bernerie en Retz garde confiance en l'avenir !

*Depuis novembre 2020, Hervé PIERRE Président de la S.R.B. (à gauche sur la photo) et les 7 membres du Conseil d'Administration reconduits dans leur fonction par les 126 membres de l'Association, planifient et organisent la nouvelle saison vélique 2021 en liaison étroite avec le directeur de la base nautique Gauthier GUILBAUD.*

L'organisation de l'ensemble des activités tient compte des contraintes sanitaires du moment et s'adapte en permanence aux décisions politiques et à celles de la FFV (Fédération Française de Voile).

Cette année, les investissements financiers majeurs du Club, consistent en le renouvellement des 6 catamarans de 14 pieds (4,27 m), des RS14 avec équipement complet de spinnaker, destinés aux adolescents et adultes débutants ou en perfectionnement et d'un bateau de sécurité semi-rigide avec remorque et moteur. Ces in-



vestissements lourds sont réalisés grâce aux conventions bipartites et tripartites avec la commune de La Bernerie-en-Retz et le Conseil Départemental de Loire-Atlantique.

La SRB a répondu favorablement aux nouvelles demandes de la Communauté d'Agglomération de Pornic et des communes du Pays de Retz pour accueillir les classes d'enfants scolarisés en CM1 et

CM2. En 2020, 886 élèves ont pu bénéficier des enseignements des professionnels du club sur différents supports (Optimists, catamarans, chars à voile...).

Le club de voile est ouvert à tous, dès l'âge de 6 ans, sous réserve de savoir nager.

Cette année, la SRB relance l'activité VRC (Voile Radio Commandée) : journée de démonstration sur le plan d'eau le dimanche 25 avril et régates régionale le dimanche 20 juin.

La SRB vous propose de faire plaisir de façon originale aux membres de votre famille ou à vos amis, en leur offrant des bons cadeaux des différentes activités du club (Voile, chars à voile, kayak, paddle...).



→ contact

www.srbernerie.fr  
Tel : 02 40 64 72 57

# NOUVEAUX à La Bernerie

## Expert financement

*Pour résumé, ma mission... « obtenir les meilleures conditions d'emprunt possible avec un taux d'intérêt optimisé, des conditions d'assurance adaptées, et des frais bancaires négociés ».*



Installée avec ma famille dans la commune depuis 4 ans, je possède les compétences et la volonté nécessaires pour accompagner

efficacement les particuliers et les professionnels dans la recherche de solutions de financement les mieux adaptées à un achat immobilier.

Mon objectif est de faire en sorte de trouver l'établissement bancaire qui saura être un véritable partenaire. « Comprendre au mieux le besoin de chacun, trouver des solutions adaptées et personnalisées et conseiller dans la prise de décision finale. »

Je me déplace à domicile afin de bien comprendre votre projet, détermine avec vous une enveloppe financière réaliste et en phase avec les capacités d'emprunt de chacun.

Au-delà d'un projet d'achat, je me tiens à votre disposition pour renégocier les conditions d'un prêt

immobilier existant, racheter une soulte, regrouper des crédits, ou renégocier une assurance emprunteur.

*Le 1er rendez-vous est offert!!*

## → contact

Tél. ; 06 60 23 48 31  
ou par mail : [s.monier@elista.fr](mailto:s.monier@elista.fr)  
<http://elista-littoral.reseau-elista.fr/>  
<https://www.immodvisor.com/pro/elista-littoral-pornic-44210-25646.html>

## Coachings individuels, atelier, coaching d'équipe et formation

**Cap d'Être Soi**  
**Sandy Kerhervé**



*Coach et formatrice, j'accompagne les dirigeants, les cadres et les personnes haut potentiel (douance), les hy-*

*persensibles à prendre leur véritable place, à s'affirmer pour être pleinement épanouis dans leur vie professionnelle.*

Aujourd'hui vous avez le sentiment d'être trop gentil(le) avec votre équipe, avec vos collègues, vos relations. D'avoir de la difficulté à aller de l'avant, à faire adhérer, à dire ce que vous pensez. Vous vous sentez en décalage. Vous êtes tout le temps en train de tenter de

prouver que vous êtes un « bon dirigeant », que vous êtes « compétent(e). Vous ne vous sentez pas reconnu(e) par votre équipe, vos collègues, vous avez le sentiment de vous plier en 4, de faire des pieds et des mains. Vous avez la tête sous l'eau. Vous ne savez pas comment faire avec votre colère, votre démotivation, vos questions incessantes.

## → contact

[contact@capdetresoi.fr](mailto:contact@capdetresoi.fr)

# ANIMATIONS DE PRINTEMPS

11 avril

**Vide-greniers**, organisé par l'ass. des commerçants et artisans de la commune, centre bourg.



25 avril

**Vide-greniers**, organisé par l'ass. OCP, centre bourg.

25 avril

« **Championnat du monde de course de bateaux POP POP** », passage Lacroix organisé par Cap'tain Pop Pop, à partir de 14 h.



Du 1er au 9 mai

**Exposition « Les Marins de la Baie »** à la maison Magrès, organisée par l'ass. RPND.



L'association RPND, vous invite à visiter l'exposition « LES MARINS de la BAIE » qui se déroulera du samedi 1er au dimanche 9 mai 2021 de 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30.

Entrée gratuite.

Après un peu d'histoire, vous découvrirez nos marins, les derniers pêcheurs professionnels, le sauvetage en mer et la voile de loisir. Une conférence sur « Historique de la SNSM de La Bernerie » en mer sera présentée par M. Bernard IMBERT.

Un film sur les marins et le secours en mer réalisé par la société JLM sera diffusé en continu, lors de l'exposition.

« Toutes ces animations, expositions... auront lieu sous réserve des mesures gouvernementales liées au COVID-19. »

8 mai

« **Rêve de Jardin** » au square Thibaud, organisé par l'Amicale Laïque.



La Fête des plantes, qui aura lieu le 8 mai de 9 h 30 à 18 h 30, au Square Thibaud.

23 mai

**Vide-greniers**, organisé par l'ass. Chasseurs, centre bourg.

5 juin

« **Fête du Vélo** » avec de nombreuses animations pédagogiques et amusantes autour du vélo. La municipalité en partenariat avec Pornic Agglo pays de Retz organise lors de cette journée des animations et ateliers autour du vélo Animations gratuites. Centre bourg - 10 h à 17 h.